



Hakkani TV

Sohbats by
Hadrat Shaykh Muhammad Mehmet Adil al-Hakkani

CELUI QUI A L'ESPRIT MUKALLĀF

*As-Salāmu 'Alaykum wa RaḥmatuLlābi wa Barakātuh.
A'ūdhu BiLlābi Minash-shayṭāni r-raġīm. BismīLlābi r-Raḥmāni r-Raḥīm.
Wa ṣ-Salātu wa s-Salāmu 'alā Rasūlinā Muḥammadin Sayyidi l-Anwalīna wa l-Akhirīn.
Madad yā RasūlAllāh, Madad yā Sādāti Aṣḥābi RasūlīLlāh, Madad yā Mashāyikhinā,
Dastūr Mawlana Sheikh Abdullah al-Fā'iz ad-Daghīstāni, Sheikh Muḥammad Nāẓim al-
Ḥaqqānī. Madad. Ṭarīqatunā aṣ-Suḥbah wa l-Khayru fi l-Jam'iyah.*

Bismi Llāhi r-Raḥmāni r-Raḥīm:

لَا يُكَلِّفُ اللَّهُ نَفْسًا إِلَّا وُسْعَهَا

(Coran 02:286). La yukallifu Llahu nafsān illa wus'aha", "Allah ne charge une âme que de ce qu'elle peut". Ṣadaqa Llāhu l-'Aẓīm. Allah ﷻ a donné l'esprit aux hommes. Et Il a ordonné des choses qu'ils doivent faire avec cet esprit. Ils sont Mukallāf pour cela. Mukallāf signifie qu'ils sont obligés de le faire ; ils sont obligés d'exécuter les ordres d'Allah ﷻ. C'est une obligation. Ce n'est pas un jeu de dire "je le ferai" ou "je ne le ferai pas". Vous pouvez éviter de le faire. Cependant, Allah ﷻ l'a ordonné, vous êtes donc obligé de le faire.

Si vous ne pouvez pas le faire, qui n'est pas Mukallāf et obligé ? Les animaux ou les fous - ils sont exemptés. Ils n'ont pas de péchés. Parce que " إِذَا أَخَذَ مَا أَوْهَبَ أَسْقَطَ مَا أَوْجَبَ ", " S'Il a pris ce qu'Il a accordé, Il laisse tomber ce qu'Il a obligé " C'est une règle de Fiqh. Allah 'Azza wa-Jalla dit : si Allah ﷻ n'a pas donné quelque chose à quelqu'un, les choses Fard et Wajib ne lui sont pas demandées. Mais le reste sera questionné. Comment avez-vous vécu ? Qu'avez-vous fait ? Es-tu sur le chemin d'Allah ? Êtes-vous sur une autre voie, la voie opposée de Shaytan ? Toutes ces questions seront posées à l'humanité.

Allah ﷻ a donc donné l'esprit aux gens. Ils doivent utiliser leur esprit dans tout ce qu'ils font dans ce monde. Ils doivent regarder si le chemin est comme Allah 'Azza wa-Jalla le veut ou comme shaytan le veut. Ils doivent prêter attention à ce qui est bon. Et ils doivent s'éloigner de la voie de shaytan. Ils ne doivent pas être avec shaytan, car sa fin est la déception. La fin est un malheur et un malheur sans fin.

La voie n'est qu'une voie. Parce que la prochaine vie est la vie principale, la vie éternelle qui est après la mort. Allah ﷻ donne selon ce que les gens font. Sinon, ceux qui sont sur le chemin d'Allah ﷻ seront sauvés. Allah 'Azza wa-Jalla n'a pas donné l'esprit pour qu'il l'utilise à mauvais escient. Tout ce qui est logique est sur le chemin d'Allah ﷻ. Les choses illogiques sont sur le chemin de shaytan.

www.hakkani.org / www.hakkaniyayinevi.com



Hakkani TV

**Sohbats by
Hadrat Shaykh Muhammad Mehmet Adil al-Hakkani**

Allah 'Azza wa-Jalla a donné cette bénédiction aux gens : l'esprit. L'esprit est une bénédiction. Quiconque utilise cette bénédiction en bénéficie. Celui qui ne l'utilise pas et qui dit : " Je ne suis pas Mukallāf " - Ceux qui ne sont pas Mukallāf, comme nous l'avons dit, ne sont que des fous. Qu'Allah ﷻ nous donne l'esprit et la compréhension, comme nous le disons toujours, afin que nous sachions comment agir correctement. Puisseons-nous prendre ce qui est bénéfique pour nous. Puisseons-nous laisser les choses inutiles et nous en éloigner insha'Allah.

Wa min Allah at-Tawfiq. Al-Fatiha.

Il y a des Khatms récités par tout le monde. Ils ont récité la semaine dernière et récitent depuis un certain temps. Nous les avons tous donnés. Les khatms du Coran, Yasin, Surahs, Ayat, Tasbihat, Tahlilat, Salawat, tout ce qu'ils ont récité, nous les offrons tous à l'âme de notre Saint Prophète ﷺ, à ses Ahlu l-Bayt et Sahabah, aux âmes de tous les Anbiya, Awliya, Asfiya et saints, en particulier notre Sheikh Mawlana Sheikh Nazim et Hajjah Anne, aux âmes de tous les membres de notre famille qui sont décédés. Que ceux qui ont récité atteignent leurs bons objectifs. Qu'ils aient la force de l'Iman insha'Allah. Qu'ils soient heureux ici et dans l'au-delà.

Li-Llahi Ta'ala l-Fatiha.

Mawlana Sheikh Muhammad Adil ar-Rabbani
12 Mai 2023/ 22 Shawwal 1444
Prière de Fajr, Akbaba Dergah
www.hakkani.org